

Bref Aperçu sur la loi sur la Santé de la Reproduction en Afrique de l'Ouest et du Centre

Modibo MAIGA

Rencontre Regionale, Afrique Francophone, AFP
Burkina Faso 14 Mars 2014

Advance Family Planning (AFP)

Modibo Maiga

RAPPEL D'ACTES MAJEURS

- Loi de juillet 1920
- CIPD(1994)
- Colloque de Cotonou,sur les barrières juridiques(1997)
- Création du FAAPPD (Le Cap,1997)
- Colloque d'Abidjan,1999 (Proposition de loi sur la SR)
- Guide du parlementaire sur la réforme légale (Futures Group, AWARE-RH, FAAPPD,2005)
- Manuel du parlementaire pour la mise en œuvre de la loi sur la SR (Futures Group, AWARE-RH, FAAPPD,2006)

STRUCTURE DE LA LOI TYPE SR

EXPOSE DES MOTIFS

DEFINITION DE LA SANTE DE LA REPRODUCTION

Article 1 - Définition

Par santé de la reproduction on entend le bien être général tant physique que mental et social de la personne humaine pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement et non pas seulement l'absence de maladies ou d'infirmités....

I. PRINCIPES ET DROITS EN MATIERE DE SANTE DE LA REPRODUCTION

Article 2 - Caractère universel du droit à la santé de la reproduction

Article 3 - L'autodétermination

Article 4 - Liberté de mariage et liberté de procréation

Article 5 - Droit à l'information et à l'éducation

Article 6 - Droit d'accès aux soins et services de santé

Article 7 - Droit de n'être pas soumis à la torture et à de mauvais traitements.

Article 8 - Responsabilités

STRUCTURE DE LA LOI TYPE SR

II. STRUCTURES DE LA SANTE DE LA REPRODUCTION

Article 9 - Définition

Article 10 - Création des structures

Article 11 - Coordination de l'action des structures

III. LE PERSONNEL DE SANTE DE LA REPRODUCTION

Article 12 – Définition

Article 13 – Statuts

STRUCTURE DE LA LOI TYPE SR

IV. LES SOINS ET SERVICES DE SANTE DE LA REPRODUCTION

Article 14 – Définition

Article 15 - La contraception

Article 16 - L'interruption volontaire de grossesse

Article 17 - Assistance médicale à la procréation

Article 18 - Les personnes vivant avec le VIH et les malades du SIDA

...Un décret fixe les conditions et modalités précises du bénéfice de ce traitement spécial.

STRUCTURE DE LA LOI TYPE SR

V.DISPOSITIONS PENALES

Article 19 - Une loi fixera les conditions d'incrimination et de répression des actes attentatoires aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive ainsi que des violations des dispositions pertinentes de la présente loi. Seront notamment incriminées et pénalement réprimées...

Article 20 - La présente loi entre en vigueur à partir de sa publication au Journal Officiel et sera exécutée comme loi de l'Etat.

PAYS AYANT ADOPTÉ LA LOI SR

- 1. Guinée** : Loi sur la SR de Juillet 2000; TA élaborés et validés
- 2. Tchad** : Loi SR du 15 Avril 2002; TA élaborés et validés
- 3. Mali** : Loi SR du 24 Juin 2002 ; TA élaborés et validés
- 4. Bénin**:Loi N° 2003-04 du 24 janvier 2003; TA élaborés
- 5. Burkina Faso**:Loi du 22 Décembre 2005 ; TA élaborés et validés
- 6. Niger** : Loi SR du 24 Mai 2006; TA élaborés et validés
- 7. Togo** : Loi sur la SR du 22 Décembre 2006; TA élaborés et non validés
- 8. Sénégal** : Loi SR de Juillet 2009; TA non élaborés

BON A SAVOIR

- ✓ Le « **Guide pour la Réforme légale Réglementaire en Santé de la Reproduction. Une initiative parlementaire** », a été développé et validé en Août 2005,
- ✓ Le « **Manuel du Parlementaire pour la Mise en œuvre de la loi sur la Santé de Reproduction en Afrique de l'Ouest et du Centre** » a été développé et validé en Septembre 2006.
- ✓ Existence d'un noyau de parlementaires membres du FAAPPD ayant les capacités nécessaires pour conduire les réformes législatives et légales en Afrique de l'Ouest et du Centre.

EXEMPLE DE LA LOI DU MALI

Elle comporte : 4 Titres et 21 Articles

- ✓ Titre I: des définitions
- ✓ Titre II: de la santé de la reproduction
- ✓ Titre III: des dispositions pénales
- ✓ Titre IV: des dispositions transitoires et finales.

Décrets et Arrêtés des T.A de la Loi sur la SR

Deux décrets:

- Le 1er déterminant les conditions et modalités de fabrication des produits contraceptifs au Mali;
- Le 2ème fixant les conditions et modalités d'octroi de l'assistance particulière aux malades du SIDA ou personnes vivant avec le VIH et les garanties de confidentialité

Les arrêtés

Ils sont aussi au nombre de deux:

- le 1er fixe la liste des produits, des méthodes et des moyens de contraception légalement approuvés;
- Le 2ème est interministériel et fixe les conditions d'importation des produits contraceptifs

Eléments des Textes d'Application

Les deux décrets sont soutenus par deux rapports de présentation destinés à mieux argumenter leur bien-fondé et à donner plus d'explication au Gouvernement.

Rôle des Parlementaires pour le suivi ?

Les parlementaires veilleront à ce que les textes soient traduits **en politiques opérationnelles** afin de promouvoir la santé de la reproduction et contribuer à l'indispensable **repositionnement de la planification familiale.**

ACQUIS A CE JOUR

- ✓ Les parlementaires sont plus présents et plus compétents sur les questions de Santé de la Reproduction : visite de terrain, ils savent aussi mieux adresser les questions de SR au Gouvernement;
- ✓ Forte implication et contribution des Réseaux nationaux des parlementaires dans tout le processus;
- ✓ Existence d'un noyau compétent et disponible d'anciens parlementaires.